



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 16 décembre 2025

ENCADREMENT ÉQUIPEMENT

CHEMINOT·E·S ENCADRANT·E·S, TOUTES ET TOUS UNIS DANS LA LUTTE ET DANS LA GRÈVE !

La Direction tente d'instrumentaliser les cheminot·e·s de l'encadrement, en leur demandant notamment de remplacer les grévistes lors du conflit en cours au service électrique général (SEG), qui aujourd'hui s'élargit à tous les métiers de l'Équipement.

Pour l'UFCM-CGT, il est hors de question que l'entreprise exploite les encadrant·e·s pour servir ses desseins, qui plus est en mettant en danger leur sécurité et le service public ferroviaire !

La Direction, aux abois, cherche par tous les moyens à endiguer la lutte exemplaire des cheminot·e·s du SEG. Portée par une détermination sans faille, celle-ci s'étend désormais à l'ensemble des métiers de l'Équipement. Pour tenter de la freiner, la Direction choisit la division en opposant les cheminot·e·s les uns aux autres, en mettant la pression sur les encadrant·e·s afin qu'ils remplacent les grévistes, en plus de pallier le manque d'effectifs en situation normale !

La réalité vécue sur le terrain par l'encadrement est pourtant implacable : périmètres d'intervention toujours plus vastes, sous-effectifs permanents, explosion du temps de travail, négation du droit à la déconnexion et de la pénibilité, délégation de responsabilité sans moyens pour bien travailler, aucune reconnaissance de la technicité des métiers par le salaire et les parcours professionnels... À cela s'ajoutent les réorganisations incessantes !

La mobilisation par la grève des encadrant·e·s est nécessaire pour obtenir des embauches, gagner une reconnaissance de la technicité des métiers Équipement par le salaire et les parcours professionnels, ainsi qu'une reconnaissance de la pénibilité pour les métiers de l'encadrement !

L'UFCM-CGT refuse que les encadrant·e·s soient utilisés hors de leurs compétences et dévoyés à l'accomplissement de tâches pour intervenir en remplacement de cheminot·e·s grévistes ! Souvenons-nous de Brétigny : la seule personne physique renvoyée devant le tribunal a été l'encadrant de proximité qui a fait les dernières vérifications des voies, pour cause de manque d'effectif !

En outre, le GRH00924 stipule que personne ne peut être affecté à des missions sans les habilitations, les formations et les aptitudes nécessaires. L'encadrement n'a donc pas à s'exposer aux risques dont l'employeur cherche à se débarrasser !

FACE AUX TENTATIVES DE DIVISIONS, RESTONS TOUTES ET TOUS SOUDÉS !

Les ingénieur·e·s, cadres, technicien·ne·s et agent·e·s de maîtrise (Ictam) sont des salarié·e·s comme les autres, pas une variable d'ajustement ni les relais des politiques mortifères de l'entreprise ! La Direction essaie de reporter sur les encadrant·e·s de proximité ses choix politiques désastreux et les conséquences de la grève. Cette basse manœuvre a pour but de casser les collectifs de travail et la solidarité entre cheminot·e·s.



La situation intolérable dans laquelle se trouve aujourd’hui le service public ferroviaire met en danger la santé physique et mentale de tout le personnel : l’exercice du droit de grève est notre outil pour matérialiser notre refus de cette situation et éléver le rapport de force pour gagner des droits nouveaux, collectifs et opposables !

La CGT et son UFCM revendiquent :

- **l’augmentation pérenne de la prime de travail pour tous les cheminot·e·s de la filière Équipement et la création d’une prime de base garantie pour tous les agent·e·s, statutaires et contractuel·le·s ;**
- **la réalisation de tous les recrutements prévus aux budgets 2024 et 2025, avec la prise en compte des besoins en UTM ;**
- **des assistants de proximité réactifs pour les services nécessaires aux cheminot·e·s et pour la production ;**
- **la revalorisation des indemnités d’astreinte aux taux A et B et du RS ;**
- **la reconnaissance de la pénibilité pour tous les agent·e·s qui tiennent l’astreinte, y compris l’encadrement, surveillants travaux et agents télécoms ;**
- **l’arrêt immédiat de toutes les réorganisations en cours, notamment du projet Agur ;**
- **le renforcement des effectifs GU et RH dans les établissements ;**
- **des parcours professionnels reconnaissant l’expérience, l’ancienneté, la technicité des métiers et les diplômes.**

Après avoir été aux côtés des cheminot·e·s du SEG depuis le début du mouvement et construit collectivement les revendications en réponse à l’expression des besoins du plus grand nombre, la CGT et son UFCM ont déposé un préavis de grève illimitée à compter du 22 décembre 2025 0 heure, selon la modalité de 59 minutes avant la fin de service, couvrant l’ensemble du personnel de l’Équipement, y compris le personnel assurant l’astreinte ainsi que ceux appelés à les remplacer.

**CHEMINOT·E·S ENCADRANT·E·S DE L’ÉQUIPEMENT,
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS
ET METTRE LA PRESSION
POUR LES NAO DU 13 JANVIER 2026 !**

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS	
UNION FÉDÉRALE DES CADRES ET MAÎTRISES	
Nom :	J’ADHÈRE À LA CGT
Prénom :	BULLETIN D’ADHESION
Adresse :	 FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS 263, Rue de Paris – Case 546 93 515 MONTREUIL Cedex Tél : 01.55.82.84.40 orga@cheminotcgt.fr www.cheminotcgt.fr
Fonction :	 Ne dites plus : « Que fait la CGT ? » FAITES-LA !
Grade :	Nom du secteur : Tél :
Position de rémunération :	Syndicat : Tél :
Etablissement :	Nom du contact :
Tél :	Nom du syndiqué :
E-mail :	